



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services Division/Division des
services professionnels en informatique

11 Laurier Street

11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III, 4C2

Gatineau

Quebec

K1A0S5

Title - Sujet PMESS - TBIPS	
Solicitation No. - N° de l'invitation W6369-16DE18/A	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client W6369-16DE18	Date 2017-11-14
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$IPS-002-31906	
File No. - N° de dossier 002ips.W6369-16DE18	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-11-29	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Francoeur-Massia, Diane	Buyer Id - Id de l'acheteur 002ips
Telephone No. - N° de téléphone (613) 944-5687 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
W6369-16-DE18/A

Amd. No. - N° de la modif.
005

Buyer ID - Id de l'acheteur
002ips

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W6369-16-DE18

File No. - N° du dossier
002ips.W6369-16-DE18

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Objet

Répondre aux diverses demandes de renseignements concernant cette demande de soumissions.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTION 56

Selon les critères cotés C3 pour les gestionnaires de projet de niveau 2 et de niveau 3, l'entrepreneur doit avoir la certification PGP (professionnel en gestion de projet) et PRINCE2 pour obtenir la note maximale. La plupart des gestionnaires de projet n'ont pas les deux certifications, et il est très contraignant de demander aux entrepreneurs d'avoir les deux certifications. Le total de la grille ne compte que 8 points; le fait de perdre un point a donc une grande incidence. Pour permettre à un plus grand nombre d'entrepreneurs qualifiés de présenter une soumission, l'État accepterait-il de changer cette exigence pour accorder deux points pour une certification PGP OU PRINCE2?

RÉPONSE 56

Les besoins du Canada sont fondés sur les besoins opérationnels. Le Canada ne modifiera pas le critère de la manière demandée.

QUESTION 57

Selon le critère coté C3 pour le spécialiste en gestion du risque de niveau 3, l'entrepreneur doit avoir une certification PGP (Certification professionnelle en gestion de projet), PRINCE2 et une Certification en gestion des risques de projet pour obtenir la note maximale. Il est très rare qu'un spécialiste en gestion du risque possède les trois certifications, et il est très contraignant de demander aux entrepreneurs d'avoir les trois certifications. Le total de la grille ne compte que 9 points; le fait de perdre un ou deux points a donc une grande incidence. Pour permettre à un plus grand nombre d'entrepreneurs qualifiés de présenter une soumission, l'État accepterait-il de changer cette exigence pour accepter les entrepreneurs qui ont deux de ces trois certifications?

RÉPONSE 57

Les besoins du Canada sont fondés sur les besoins opérationnels. Le Canada ne modifiera pas le critère comme demandé.

QUESTION 58

En ce qui concerne la Pièce jointe 4.2 Barème de tarification pour les volets de travail A et B, nous posons la question suivante : actuellement, l'État inclut une « pondération » dans chaque catégorie en tenant compte du nombre estimatif de jours. L'intégration de cette information directement dans le barème de tarification aura une conséquence considérable sur la façon dont les fournisseurs établiront le prix de chaque catégorie. Selon la formulation actuelle de l'exigence, la plupart des catégories à pondération élevée ne seront pas utilisables parce que la majorité des entreprises qui répondront à l'invitation établiront le prix de leur soumission en donnant des taux peu élevés dans les catégories dont la pondération est plus élevée afin d'obtenir une note maximale en ce qui concerne le prix. Nous comprenons que l'État a l'obligation de définir la portée potentielle des exigences dans les invitations à soumissionner du palier 2 conformément aux accords commerciaux conclus par l'État. Afin de respecter ces accords commerciaux sans avoir d'incidence négative sur le résultat de l'invitation à soumissionner du palier 2 en utilisant le nombre estimatif de jours, l'État pourrait-il définir la portée potentielle des besoins (nombre estimatif de jours) dans l'énoncé des travaux de cette invitation à soumissionner ou à un autre endroit adéquat et retirer l'ensemble de la colonne C du Barème de tarification? Ainsi, les taux que les entreprises proposeront pour toutes les catégories seront suffisants pour apporter au client le niveau d'expérience requis dans la catégorie concernée. De cette façon, les taux ne seront pas considérés comme des taux déraisonnablement bas, et par conséquent, l'État ne devrait pas avoir besoin de demander une justification des prix.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W6369-16-DE18/A

Amd. No. - N° de la modif.
005

Buyer ID - Id de l'acheteur
002ips

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W6369-16-DE18

File No. - N° du dossier
002ips.W6369-16-DE18

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

QUESTION 62

Étant donné le nombre de DP actuellement affichées et l'ampleur de ce besoin, nous demandons respectueusement une prolongation de deux (2) semaines afin de permettre aux soumissionnaires de présenter un nombre maximum de soumissions.

RÉPONSE 62

Voir la réponse 55 de la modification n° 004.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.